



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II

À S.E. M. MARCOS MARTÍNEZ MENDIETA,

NOUVEL AMBASSADEUR DE PARAGUAY

PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION

DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE* *Mardi 9 décembre 2003 Monsieur*

l'Ambassadeur, 1. C'est avec une grande joie que je vous reçois à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Paraguay près le Saint-Siège. Je vous prie de transmettre au Président de la République, M. Nicanor Duarte Frutos, mes meilleurs voeux et l'assurance de mes prières pour son importante mission, ainsi que mes souhaits de prospérité et de bien spirituel pour tous les fils de la bien-aimée terre paraguayenne, en répétant ce que j'ai dit en quittant ce pays à la fin de ma Visite pastorale: "Le Pape s'en va, mais vous emporte dans son coeur" (*Discours de départ, 18 mai 1988*). 2. Votre présence ici offre une occasion propice pour réaffirmer les bonnes relations entre le Paraguay et le Saint-Siège, également fondées sur les profondes racines chrétiennes du peuple paraguayen, qui constituent "une partie de l'âme nationale, trésor de sa culture, nourriture et force pour construire un avenir meilleur dans la liberté, dans la justice et dans la paix" (*ibid.*). Dès les débuts de l'évangélisation du continent américain, la foi chrétienne s'enracina au Paraguay et modela jusqu'à sa vie publique. Ce patrimoine initial de la foi, avec ses diverses expressions de religiosité populaire à travers les siècles, constitue ce que l'Evêque, avec son presbyterium et les différentes communautés religieuses présentes au Paraguay, désirent préserver et accroître à travers la nouvelle Evangélisation. L'Eglise qui est au Paraguay compte 14 circonscriptions ecclésiastiques et l'évêché aux armées. Dans les Eglises particulières, les pasteurs travaillent pour continuer à planter la semence de l'Evangile dans le coeur des Paraguayens, de façon à ce que les fruits de vie chrétienne soient abondants dans les différents milieux où l'Eglise exerce la mission qu'elle a reçue de son divin Fondateur. Les Evêques, les prêtres et les communautés religieuses continueront inlassablement à accomplir leur travail d'évangélisation, d'assistance et d'éducation pour le bien de la société. Ils y sont poussés par leur vocation qui est de servir chacun, sans exclure personne, contribuant ainsi à l'élévation intégrale des Paraguayens et à la sauvegarde et la promotion des valeurs suprêmes. Bien que la mission de l'Eglise soit tout d'abord religieuse, il découle sans aucun doute de celle-ci "une fonction, des lumières et des forces qui peuvent servir à constituer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine" (*Gaudium et Spes*, n. 42). En cette circonstance, je désire vous assurer, Monsieur l'Ambassadeur, de la volonté constante de l'Eglise qui est au Paraguay de continuer à collaborer avec les Autorités et les diverses instances publiques au service des grandes causes de l'homme, en tant que citoyens et enfants de Dieu (cf. *Ibid*, n. 76). Il faut espérer que le dialogue constructif et fréquent avec les Autorités civiles et les Pasteurs de l'Eglise développera les relations entre les deux institutions. A ce propos, je désire rappeler que "l'Eglise a une parole à dire... sur la nature, les conditions, les exigences et les fins du développement authentique, et aussi sur les obstacles qui l'entravent. Ce faisant,

l'Eglise accomplit sa mission d'évangélisation, car elle apporte sa première contribution à la solution du problème urgent du développement quand elle proclame la vérité sur le Christ, sur elle-même et sur l'homme, en l'appliquant à une situation concrète" (*Sollicitudo Rei Socialis*, n. 41).³ Votre pays, Monsieur l'Ambassadeur, est formé de personnes nobles, généreuses et hospitalières, dont le courage a su maîtriser les éléments naturels et surmonter toutes sortes d'adversités; il est également riche de cultures autochtones. Grâce à ce patrimoine, il est appelé à jouer un rôle toujours plus actif dans le concert des nations; c'est pourquoi il doit promouvoir de façon permanente les capacités de ses citoyens, afin qu'elles se développent et deviennent toujours mieux adaptées. A ce propos, il faut espérer que les efforts permanents pour améliorer l'éducation atteindront leurs objectifs, permettant à la formation intégrale de la personne de se placer à la portée de tous, préparant les nouvelles générations à assumer pleinement leurs responsabilités comme citoyens capables d'être des acteurs de la vie du pays, en travaillant activement au bien commun. Il est indispensable d'accorder une attention particulière à l'éducation dans les véritables valeurs morales de l'esprit, en promouvant une authentique politique culturelle qui les consolide et les diffuse. Il est nécessaire de reposer ces valeurs fondamentales, telles que l'honnêteté, l'austérité, la responsabilité à l'égard du bien commun, la solidarité, l'esprit de sacrifice et la culture du travail, la capacité de dialogue et la participation à tous les niveaux, qui sont en mesure d'assurer un meilleur développement à tous les membres de la communauté nationale. Il s'agit, en définitive, de promouvoir et de parvenir aux conditions de vie qui permettent aux individus et aux familles, ainsi qu'aux groupes intermédiaires et associatifs, leur pleine réalisation et l'obtention de leurs aspirations légitimes.⁴ Monsieur l'Ambassadeur, je suis bien conscient des moments cruciaux que vit le Paraguay à de nombreux égards. Je suis avec une grande confiance ce processus complexe, en rappelant qu'une démocratie se conserve ou disparaît selon la façon dont elle défend les valeurs qu'elle incarne et promeut, car "une démocratie sans valeurs se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire" (*Centesimus annus*, n. 46). Un grand nombre de défis doivent être affrontés pour affirmer et consolider un climat de coexistence pacifique et harmonieuse entre tous, dans lequel puisse régner la confiance des citoyens dans les diverses institutions et instances publiques. Celles-ci doivent prendre en considération et promouvoir à chaque instant le bien commun comme leur raison d'être et objectif prioritaire de leur activité, car l'action gouvernementale doit se placer au-dessus de tous les intérêts particuliers et des parties, en tenant compte du fait que le bien de la nation doit prévaloir sur les ambitions personnelles et de chaque groupe politique. Le désir de promouvoir un développement adapté dans tous les domaines exige de prendre des mesures qui accroissent réellement la qualité de la vie des citoyens, en portant une attention particulière au domaine de la santé, du logement, des conditions de travail. Ces initiatives doivent toujours s'inspirer de principes éthiques qui tiennent compte de l'équité et de la nécessité que tous accomplissent les efforts et les sacrifices nécessaires. L'objectif est de servir l'homme qui est au Paraguay, en répondant à ses besoins concrets les plus pressants aujourd'hui et en prévenant ceux de demain; de lutter avec force contre la pauvreté; de transformer les ressources potentielles de la nature grâce au travail et de façon responsable; de distribuer plus équitablement les richesses, en réduisant les inégalités qui engendrent la marginalisation et qui blessent la condition de frères, de fils d'un même Père et de co-destinataires des dons que le Créateur a placés entre les mains de tous les hommes.⁵ Avant de conclure cette rencontre, je désire vous présenter, Monsieur l'Ambassadeur, mes meilleurs vœux pour que votre mission qui commence aujourd'hui soit féconde. Je vous prie de vous faire l'interprète de mes sentiments et de mes espérances auprès du Président et des autres Autorités de la République, tandis que j'invoque sur vous d'abondantes Bénédiction du Très Haut, ainsi que sur votre famille, sur vos collaborateurs, et sur tous les fils de la noble nation paraguayenne, grâce à l'intercession constante et maternelle de la Pure et Lumineuse Vierge de la Conception de

* *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* 2004 n.5 p.6, 10.

© Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana